n° 138
4 décembre
2014

Pages 3131
à 3168

UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Le recueil des actes administratifs est consultable aux services centraux de l'université (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, 17000 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (www.univ-larochelle.fr/-Recueil-des-actes-administratifs-.html).
Les délibérations et arrêtés publiés peuvent être consultés dans leur intégralité aux services centraux (Technoforum – secrétariat général – porte 212).

TABLE DES MATIÈRES

ARRÊTÉS.....3134

Arrêté n° 2014-518 du 1er décembre 2014 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité ingénierie du bâtiment 3134

Arrêté n° 2014-519 du 08 novembre 2014 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité génie biotechnologique 3134

Arrêté n° 2014-520 du 08 novembre 2014 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité corrosion, dégradation et protection des matériaux.....3136

Arrêté n° 2014-521 du 08 novembre 2014 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'environnement spécialité écologie et dynamique des littoraux et estuaires.....3138

Arrêté n° 2014-522 du 08 novembre 2014 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'environnement spécialité gestion des écosystèmes anthropisés.....3139

Arrêté n° 2014-523 du 08 novembre 2014 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention informatique spécialité ingénierie des contenus numériques en entreprise.....3140

Arrêté n° 2014-524 du 08 novembre 2014 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention informatique.....3141

spécialité jeux et médias interactifs numériques.....3141

Arrêté n° 2014-525 du 08 novembre 2014 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité management de projet 3142

Arrêté n° 2014-526 du 08 novembre 2014 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention informatique.....3143

spécialité management de projet.....3143

Arrêté n° 2014-527 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury du semestre 1 de la licence du domaine sciences, technologie, santé.....3144

Arrêté n° 2014-529 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention sciences de la Vie.....3144

Arrêté n° 2014-530 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention génie civil.....3146

Arrêté n° 2014-531 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention physique chimie.....3147

Arrêté n° 2014-532 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention informatique.....3149

Arrêté n° 2014-533 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de licence du domaine.....3150

Arrêté n° 2014-534 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention productions animales spécialité aquaculture et gestion durable de son environnement 3152

Arrêté n° 2014-535 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention métiers de la vision, de l'optique et de la lunetterie.....3152

Arrêté n° 2014-536 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention génie civil et construction spécialité réhabilitation énergétique du patrimoine bâti.....3153

Arrêté n° 2014-537 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention industrie agroalimentaire, alimentation 3154

Arrêté n° 2014-538 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention systèmes informatiques et logiciels spécialité création multimédia. .3155

Arrêté n° 2014-540 du 8 novembre 2014 portant nomination du jury de délivrance du certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur de niveau 2 « enseignant » (C2i2e).....3155

Arrêté n° 2014- 541 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de délivrance du C2i® niveau 1.....3156

Arrêté n° 2014-542 du 8 novembre 2014 portant nomination du jury de délivrance du certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur de niveau 2 "métier de l'ingénieur" (C2iMI).....3156

Arrêté n° 2014-543 du 8 novembre 2014 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme universitaire du domaine sciences, technologie et santé mention opérateur de brasserie.....3157

Arrêté n° 2014- 544 du 08 novembre 2014 portant nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré, spécialité mathématiques 3158

Arrêté n° 2014-499 du 5 décembre 2014 portant proclamation des résultats des élections à la commission consultative des doctorants contractuels de l'Université de La Rochelle du 4 décembre 2014.....3159

Arrêté n° 2014-501 du 5 décembre 2014 portant proclamation des résultats des élections au comité technique de l'Université de La Rochelle du 4 décembre 2014.....3160

Arrêté n° 2014-503 du 5 décembre 2014 portant proclamation des résultats des élections à la commission consultative paritaire des agents non titulaires de l'Université de La Rochelle du 4 décembre 2014.....3162

Arrêté n° 2014-578 du 1er décembre 2014portant délégation de signature (Isabelle Wiart).....3164

Arrêté n° 2014- 583 du 3 décembre 2014 portant proclamation des résultats des élections des représentants des personnels au conseil de l'UFR Droit, Science politique et gestion du 2 décembre 2014 3165

Arrêté n° 2014- 584 du 3 décembre 2014 portant proclamation des résultats des élections des représentants des usagers au conseil de l'UFR Droit, Science politique et gestion du 2 décembre 2014.....3167

ARRÊTÉS

Arrêté n° 2014-518 du 1er décembre 2014 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité ingénierie du bâtiment

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu les propositions de M. le directeur du Pôle Sciences et Technologie,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury chargé de délibérer sur la validation de chacun des quatre semestres du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **ingénierie du bâtiment** est composé de :

Rafik BELARBI, professeur des universités, **président**

Ameur HAMAMI, maître de conférences

Erwan LIBERGE, maître de conférences

Cyrille ALLERY, maître de conférences

Ce jury délivre les diplômes de **maîtrise** et de **master** du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **ingénierie du bâtiment**.

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur du Pôle Sciences et Technologie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 1er décembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-519 du 08 novembre 2014 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité génie biotechnologique

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :
Le jury du semestre 1 du master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité génie biotechnologique est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Frédéric SANNIER, professeur des universités, président,
Stéphanie BORDENAVE-JUCHEREAU, maître de conférences,
Marianne GRABER, professeur des universités,
Sophie SABLE, maître de conférences,
Michel GOLDBERG, maître de conférences,

Le jury du semestre 2 du master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité génie biotechnologique est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Frédéric SANNIER, professeur des universités, président,
Thierry MAUGARD, maître de conférences,
Marianne GRABER, professeur des universités,
Éric ROSENFELD, maître de conférences,
Michel GOLDBERG, maître de conférences,
Stéphanie BORDENAVE-JUCHEREAU, maître de conférences,

Le jury qui délivrera le titre de maîtrise du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité génie biotechnologique est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Frédéric SANNIER, professeur des universités, président,
Thierry MAUGARD, maître de conférences,
Marianne GRABER, professeur des universités,
Sophie SABLE, maître de conférences,
Michel GOLDBERG, maître de conférences,
Stéphanie BORDENAVE-JUCHEREAU, maître de conférences,

Le jury du semestre 3 du master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité génie biotechnologique est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Stéphanie BORDENAVE-JUCHEREAU, maître de conférences, présidente,
Jean-Marie PIOT, professeur des universités,
Frédéric SANNIER, professeur des universités,
Valérie THIERY, professeur des universités,
Sophie SABLE, maître de conférences,

Le jury du semestre 4 du master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité génie biotechnologique est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Stéphanie BORDENAVE-JUCHEREAU, maître de conférences, présidente
Jean-Marie PIOT, professeur des universités,
Frédéric SANNIER, professeur des universités,
Valérie THIERY, professeur des universités,
Sophie SABLE, maître de conférences,

Le jury qui délivrera le grade de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité génie biotechnologique est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Stéphanie BORDENAVE-JUCHEREAU, maître de conférences, présidente
Frédéric SANNIER, professeur des universités,
Ingrid ARNAUDIN, maître de conférences,
Michel GOLDBERG, maître de conférences,
Jean-Marie PIOT, professeur des universités,

Article 2
Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3
La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 8 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-520 du 08 novembre 2014 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité corrosion, dégradation et protection des matériaux

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :
Le jury du semestre 1 du master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité corrosion, dégradation et protection des matériaux est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Juan CREUS, professeur des universités, président,
Jocelyne BALMAIN, maître de conférences,
Catherine SAVALL, maître de conférences,
Patrick GIRAULT, maître de conférences,
Stéphanie MALLARINO, maître de conférences,

Le jury du semestre 2 du master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité corrosion, dégradation et protection des matériaux est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Juan CREUS, professeur des universités, président,
Jocelyne BALMAIN, maître de conférences,
Catherine SAVALL, maître de conférences,
Patrick GIRAULT, maître de conférences,
Stéphanie MALLARINO, maître de conférences,

Le jury du semestre 3 du master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité corrosion, dégradation et protection des matériaux est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Juan CREUS, professeur des universités, président,
Jocelyne BALMAIN, maître de conférences,
Catherine SAVALL, maître de conférences,
Patrick GIRAULT, maître de conférences,
Stéphanie MALLARINO, maître de conférences,

Le jury du semestre 4 du master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité corrosion, dégradation et protection des matériaux est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Juan CREUS, professeur des universités, président,
Jocelyne BALMAIN, maître de conférences,
Catherine SAVALL, maître de conférences,
Patrick GIRAULT, maître de conférences,
Stéphanie MALLARINO, maître de conférences,

Le jury qui délivrera le titre de maîtrise et le grade de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité corrosion, dégradation et protection des matériaux est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Juan CREUS, professeur des universités, président,
Jocelyne BALMAIN, maître de conférences,
Catherine SAVALL, maître de conférences,
Patrick GIRAULT, maître de conférences,
Stéphanie MALLARINO, maître de conférences,

Article 2 :
Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :
La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 8 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-521 du 08 novembre 2014 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'environnement spécialité écologie et dynamique des littoraux et estuaires

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du semestre 3 du master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'environnement spécialité écologie et dynamique des littoraux et estuaires est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Christel LEFRANÇOIS, maître de conférences, présidente,
Vincent LEFOUEST, maître de conférences,
Guy WOPPELMANN, professeur des universités,
Franck HEALY, maître de conférences,

Le jury du semestre 4 du master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'environnement spécialité écologie et dynamique des littoraux et estuaires est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Christel LEFRANÇOIS, maître de conférences, présidente,
Vincent LEFOUEST, maître de conférences,
Guy WOPPELMANN, professeur des universités,
Franck HEALY, maître de conférences,

Le jury qui délivrera le grade de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'environnement spécialité écologie et dynamique des littoraux et estuaires est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Christel LEFRANÇOIS, maître de conférences; présidente,
Vincent LEFOUEST, maître de conférences,
Guy WOPPELMANN, professeur des universités,
Franck HEALY, maître de conférences,

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 8 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-522 du 08 novembre 2014 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'environnement spécialité gestion des écosystèmes anthropisés

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :
Le jury du semestre 3 du master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'environnement spécialité gestion des écosystèmes anthropisés est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Vincent LE FOUEST, maître de conférences, président,
Christel LEFRANÇOIS, maître de conférences,
Florence CAURANT, maître de conférences,
Franck HEALY, maître de conférences,

Le jury du semestre 4 du master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'environnement spécialité gestion des écosystèmes anthropisés est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Vincent LE FOUEST, maître de conférences, président,
Christel LEFRANÇOIS, maître de conférences,
Florence CAURANT, maître de conférences,
Franck HEALY, maître de conférences,

Le jury qui délivrera le grade de **master** du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'environnement spécialité gestion des écosystèmes anthropisés** est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Vincent LE FOUEST, maître de conférences, président,
Christel LEFRANÇOIS, maître de conférences,
Florence CAURANT, maître de conférences,
Franck HEALY, maître de conférences,

Article 2 :
Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :
La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 8 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-523 du 08 novembre 2014 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention informatique spécialité ingénierie des contenus numériques en entreprise

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :
Le jury du semestre 1 du master du domaine sciences, technologie, santé mention informatique spécialité ingénierie des contenus numériques en entreprise est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Arnaud REVEL, professeur des universités, président,
Alain BOUJU, maître de conférences,
Patrick FRANCO, maître de conférences,
Vincent COURBOULAY, maître de conférences,

Le jury du semestre 2 du master du domaine sciences, technologie, santé mention informatique spécialité ingénierie des contenus numériques en entreprise est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Arnaud REVEL, professeur des universités, président,
Alain BOUJU, maître de conférences,
Patrick FRANCO, maître de conférences,
Vincent COURBOULAY, maître de conférences,

Le jury qui délivrera le titre de maîtrise du domaine sciences, technologie, santé mention informatique spécialité ingénierie des contenus numériques en entreprise est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Arnaud REVEL, professeur des universités, président,
Alain BOUJU, maître de conférences,
Patrick FRANCO, maître de conférences,
Vincent COURBOULAY, maître de conférences,

Le jury du **s**emestre 3 du master du domaine sciences, technologie, santé mention informatique spécialité ingénierie des contenus numériques en entreprise est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Arnaud REVEL, professeur des universités, président,
Frédéric BERTRAND, maître de conférences,
Karel BERTET, maître de conférences,
Jean-Christophe BURIE, maître de conférences,

Le jury du semestre 4 du master du domaine sciences, technologie, santé mention informatique spécialité ingénierie des contenus numériques en entreprise est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Arnaud REVEL, professeur des universités, président,
Frédéric BERTRAND, maître de conférences,
Karel BERTET, maître de conférences,
Jean-Christophe BURIE, maître de conférences,

Le jury qui délivrera le grade de master du domaine sciences, technologie, santé mention informatique spécialité ingénierie des contenus numériques en entreprise est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Arnaud REVEL, professeur des universités, président,
Frédéric BERTRAND, maître de conférences,
Karel BERTET, maître de conférences,
Jean-Christophe BURIE, maître de conférences,

Article 2 :
Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :
La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 8 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-524 du 08 novembre 2014 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention informatique spécialité jeux et médias interactifs numériques

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :
Le jury du semestre 1 du master du domaine sciences, technologie, santé mention informatique spécialité jeux et médias interactifs numériques est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Pascal ESTRAILLER, professeur des universités, président,
Stéphane NAKIN, professeur des universités CNAM (PARIS),
Thierry PERREAU, professeur associé CNAM,

Le jury du semestre 2 du master du domaine sciences, technologie, santé mention informatique spécialité jeux et médias interactifs numériques est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Pascal ESTRAILLER, professeur des universités, président,
Stéphane NAKIN, professeur des universités CNAM (PARIS),
Thierry PERREAU, professeur associé CNAM,

Le jury qui délivrera le titre de maîtrise du domaine sciences, technologie, santé mention informatique spécialité jeux et médias interactifs numériquesest composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Pascal ESTRAILLER, professeur des universités, président,
Stéphane NAKIN, professeur des universités CNAM (PARIS),
Thierry PERREAU, professeur associé CNAM,

Le jury du semestre 3 du master du domaine sciences, technologie, santé mention informatique spécialité jeux et médias interactifs numériques est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Pascal ESTRAILLER, professeur des universités, président,
Stéphane NAKIN, professeur des universités CNAM (PARIS),
Thierry PERREAU, professeur associé CNAM,

Le jury du semestre 4 du master du domaine sciences, technologie, santé mention informatique spécialité jeux et médias interactifs numériques est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Pascal ESTRAILLER, professeur des universités, président,
Stéphane NAKIN, professeur des universités CNAM (PARIS),
Thierry PERREAU, professeur associé CNAM,

Le jury qui délivrera le grade de master du domaine sciences, technologie, santé mention informatique jeux et médias interactifs numériques est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Pascal ESTRAILLER, professeur des universités, président,
Stéphane NAKIN, professeur des universités CNAM (PARIS),
Thierry PERREAU, professeur associé CNAM,

Article 2
Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3
La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 8 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-525 du 08 novembre 2014 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité management de projet

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :
Le jury du semestre 3 du master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité management de projet est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Didier GUITTON, professeur des universités associé, président,
Jean-Marie PIOT, professeur des universités,
Juan CREUS, professeur des universités,
Arnaud REVEL, professeur des universités,

Le jury du semestre 4 du master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité management de projet est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Didier GUITTON, professeur des universités associé, président,
Jean-Marie PIOT, professeur des universités,
Juan CREUS, professeur des universités,
Arnaud REVEL, professeur des universités,

Le jury qui délivrera le grade de **master** du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur spécialité management de projet** est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Didier GUITTON, professeur des universités associé, président,
Jean-Marie PIOT, professeur des universités,
Juan CREUS, professeur des universités,
Arnaud REVEL, professeur des universités,

Article 2 :
Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :
La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 28 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-526 du 08 novembre 2014 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention informatique spécialité management de projet

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :
Le jury du semestre 3 du master du domaine sciences, technologie, santé mention informatique spécialité management de projet est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Didier GUITTON, professeur des universités associé, président,

Jean-Marie PIOT, professeur des universités,

Juan CREUS, professeur des universités,

Arnaud REVEL, professeur des universités,

Le jury du semestre 4 du master du domaine sciences, technologie, santé mention informatique spécialité management de projet est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Didier GUITTON, professeur des universités associé, président,

Jean-Marie PIOT, professeur des universités,

Juan CREUS, professeur des universités,

Arnaud REVEL, professeur des universités,

Le jury qui délivrera le grade de master du domaine sciences, technologie, santé mention informatique spécialité management de projet est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Didier GUITTON, professeur des universités associé, président,

Jean-Marie PIOT, professeur des universités,

Juan CREUS, professeur des universités,

Arnaud REVEL, professeur des universités,

Article 2 :
Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :
La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 8 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-527 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury du semestre 1 de la licence du domaine sciences, technologie, santé

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence, notamment son article 18,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du semestre 1 de la licence du domaine sciences, technologie santé est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Fabienne MAROTTE, maître de conférences, président,
Mickaël AIRAUD, professeur agrégé,
Ingrid ARNAUDIN, maître de conférences,
Isabelle BRENON, maître de conférences,

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 08 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-529 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention sciences de la Vie

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence, notamment son article 18,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention sciences de la Vie est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Hélène THOMAS, maître de conférences, président,
Ingrid ARNAUDIN, maître de conférences,
Valérie THIERY, professeur des universités,
Mickaël AIRAUD, professeur agrégé,
Stéphanie BORDENAVE-JUCHEREAU, maître de conférences,

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention sciences de la Vie est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Ingrid ARNAUDIN, maître de conférences, présidente,
Mickaël AIRAUD, Professeur agrégé,
Sophie SABLE, Maître de conférences,
Valérie THIERY, Professeur des universités,
Nathalie IMBERT, Maître de conférences,

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention sciences de la Vie est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Ingrid ARNAUDIN, maître de conférences, présidente
Hélène THOMAS, maître de conférences,
Michel GOLDBERG, maître de conférences,
Hélène MONTANIE, maître de conférences,
Thierry MAUGARD, professeur des universités,

Le jury du semestre 5 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention sciences de la Vie est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Hélène MONTANIE, maître de conférences, présidente,
Thierry MAUGARD, professeur des universités,
Cécile VINCENT, maître de conférences,
Michel GOLDBERG, maître de conférences,
Denis FICHET, maître de conférences,
Stéphanie BORDENAVE-JUCHEREAU, maître de conférences,

Le jury du semestre 6 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention sciences de la Vie est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Thierry MAUGARD, professeur des universités, président,
Hélène MONTANIE, maître de conférences,
Cécile VINCENT, maître de conférences,
Pierrick BOCHER, maître de conférences,
Ingrid ARNAUDIN, maître de conférences,
Valérie THIERY, professeur des universités,

Le jury qui délivrera le titre de DEUG du domaine sciences, technologie, santé mention sciences de la Vie est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Ingrid ARNAUDIN, maître de conférences, présidente,
Cécile VINCENT , professeur des universités,
Michel GOLDBERG, maître de conférences,
Hélène MONTANIE, maître de conférences,
Thierry MAUGARD, professeur des universités,

Le jury qui délivrera le grade de licence du domaine sciences, technologie, santé mention sciences de la Vie est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Thierry MAUGARD, professeur des universités, président,
Hélène MONTANIE, maître de conférences,
Cécile VINCENT, maître de conférences,
Pierrick BOCHER, maître de conférences,
Ingrid ARNAUDIN, maître de conférences,
Valérie THIERY, professeur des universités,

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 08 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-530 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention génie civil

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence, notamment son article 18,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :
Le jury du semestre 2 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention génie civil est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Rafik BELARBI, professeur des universités, président,
Cyrille ALLERY, maître de conférences,
Abdelhamid BELGHIT, professeur des universités,
Dina RAZAFINDRALANDY, maître de conférences,

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention génie civil est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Rafik BELARBI, professeur des universités, président,
Cyrille ALLERY, maître de conférences,
Abdelhamid BELGHIT, professeur des universités,
Dina RAZAFINDRALANDY, maître de conférences,

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention génie civil est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Rafik BELARBI, professeur des universités, président,
Cyrille ALLERY, maître de conférences,
Abdelhamid BELGHIT, professeur des universités,
Dina RAZAFINDRALANDY, maître de conférences,

Le jury du semestre 5 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention génie civil est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Rafik BELARBI, professeur des universités, président,
Cyrille ALLERY, maître de conférences,
Abdelhamid BELGHIT, professeur des universités,
Dina RAZAFINDRALANDY, maître de conférences,

Le jury du semestre 6 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention génie civil est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Rafik BELARBI, professeur des universités, président,
Cyrille ALLERY, maître de conférences,
Abdelhamid BELGHIT, professeur des universités,
Dina RAZAFINDRALANDY, maître de conférences,

Le jury qui délivrera le titre de DEUG du domaine sciences, technologie, santé mention génie civil est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Rafik BELARBI, professeur des universités, président,
Cyrille ALLERY, maître de conférences,
Abdelhamid BELGHIT, professeur des universités,
Dina RAZAFINDRALANDY, maître de conférences,

Le jury qui délivrera le grade de licence du domaine sciences, technologie, santé mention génie civil est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Rafik BELARBI, professeur des universités, président,
Cyrille ALLERY, maître de conférences,
Abdelhamid BELGHIT, professeur des universités,
Dina RAZAFINDRALANDY, maître de conférences,

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 08 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-531 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention physique chimie

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 1e août 2011 relatif à la licence, notamment son article 18,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention physique chimie est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Lisianne DOMON, maître de conférences, présidente,
Patrick CHEVALEYRE, professeur agrégé,
Philippe PELU, professeur agrégé,
Marc JEANNIN, maître de conférences,

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention physique chimie est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Lisianne DOMON, maître de conférences, présidente,
Jean-Luc GROSSEAU-POUSSARD, maître de conférences,
Fernando PEDRAZA-DIAZ, professeur des universités,
Patrick GIRAULT, maître de conférences,

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention physique chimie est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Lisianne DOMON, maître de conférences, présidente
Jean-Luc GROSSEAU-POUSSARD, maître de conférences,
Quang-dao TRINH, maître de conférences,
René SABOT, maître de conférences,

Le jury du semestre 5 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention physique chimie est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Lisianne DOMON, maître de conférences, présidente,
Jean-René CHEROUVRIER, maître de conférences,
René SABOT, maître de conférences,
Marc JEANNIN, maître de conférences,

Le jury du semestre 6 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention physique chimie est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Lisianne DOMON, maître de conférences, présidente,
Gilles BONNET, professeur des universités,
Marc JEANNIN, maître de conférences,
Stéphanie MALLARINO, maître de conférences,

Le jury qui délivrera le titre de DEUG du domaine sciences, technologie, santé mention physique chimie est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Lisianne DOMON, maître de conférences, présidente,
Jean-Luc GROSSEAU-POUSSARD, maître de conférences,
Fernando PEDRAZA-DIAZ, professeur des universités,
Patrick GIRAULT, maître de conférences,
Jean-René CHEROUVRIER, maître de conférences,
René SABOT, maître de conférences,

Le jury qui délivrera le grade de **licence** du domaine sciences, technologie, santé mention physique chimie est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Lisianne DOMON, maître de conférences, présidente,
Jean-René CHEROUVRIER, maître de conférences,
René SABOT, maître de conférences,
Marc JEANNIN, maître de conférences,
Gilles BONNET, professeur des universités,
Stéphanie MALLARINO, maître de conférences,

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 08 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-532 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention informatique

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence, notamment son article 18,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention informatique est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

El Hadi ZAHZAH, maître de conférences, président,

Vincent COURBOULAY, maître de conférences, président,

Claude BRAUD, professeur agrégé,

Rémy MULLOT, professeur des universités,

Pierre RODRIGUEZ, professeur certifié,

Christophe SAINT-JEAN, maître de conférences,

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention informatique est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

El Hadi ZAHZAH, maître de conférences, président,

Claude BRAUD, professeur agrégé,

Michel EBOUEYA, maître de conférences,

Armelle PRIGENT, maître de conférences,

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention informatique est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

El Hadi ZAHZAH, maître de conférences, président,

Claude BRAUD, professeur agrégé,

Michel EBOUEYA, maître de conférences,

Armelle PRIGENT, maître de conférences,

Le jury du semestre 5 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention informatique est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

El Hadi ZAHZAH, maître de conférences, président,

Claude BRAUD, professeur agrégé,

Michel EBOUEYA, maître de conférences,

Frédéric BERTRAND, maître de conférences,Le jury du semestre 6 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention informatique est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

El Hadi ZAHZAH, maître de conférences, président,

Claude BRAUD, professeur agrégé,

Michel EBOUEYA, maître de conférences,

Frédéric BERTRAND, maître de conférences,

Le jury qui délivrera le titre de **DEUG** du domaine sciences, technologie, santé mention informatique est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

El Hadi ZAHZAH, maître de conférences, président,

Claude BRAUD, professeur agrégé,

Michel EBOUEYA, maître de conférences,

Armelle PRIGENT, maître de conférences,

Le jury qui délivrera le grade de **licence** du domaine sciences, technologie, santé mention informatique est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

El Hadi ZAHZAH, maître de conférences, président,
Claude BRAUD, professeur agrégé,
Michel EBOUEYA, maître de conférences,
Frédéric BERTRAND, maître de conférences,

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 8 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-533 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention mathématiques

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence, notamment son article 18,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention mathématiques est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Noël FRAISSEIX, professeur agrégé, président,
Emmanuelle AUGERAUD-VERON, maître de conférences,
Laurence CHERFILS , professeur des universités,
Laurent LEFLOCH, maître de conférences,
Catherine STENGER, maître de conférences,
Frédéric TESTARD, maître de conférences,
Nadir SARI, maître de conférences,
Claude BRAUD , professeur agrégé,

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention mathématiques est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Noël FRAISSEIX, professeur agrégé, président,
Emmanuelle AUGERAUD-VERON, maître de conférences,
Laurence CHERFILS, professeur des universités,
Laurent LEFLOCH, maître de conférences,
Catherine STENGER, maître de conférences,
Frédéric TESTARD, maître de conférences,
Nadir SARI, maître de conférences,
Claude BRAUD, professeur agrégé,

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention mathématiques est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Noël FRAISSEIX, professeur agrégé, président,
Emmanuelle AUGERAUD-VERON, maître de conférences,
Laurence CHERFILS , professeur des universités,
Laurent LEFLOCH, maître de conférences,
Catherine STENGER, maître de conférences,
Frédéric TESTARD, maître de conférences,
Nadir SARI, maître de conférences,
Claude BRAUD , professeur agrégé,

Le jury du semestre 5 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention mathématiques est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Noël FRAISSEIX, professeur agrégé, président,
Emmanuelle AUGERAUD-VERON, maître de conférences,
Laurence CHERFILS, professeur des universités,
Laurent LEFLOCH, maître de conférences,
Catherine STENGER, maître de conférences,
Frédéric TESTARD, maître de conférences,
Nadir SARI, maître de conférences,
Claude BRAUD, professeur agrégé,

Le jury du semestre 6 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention mathématiques est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Noël FRAISSEIX, professeur agrégé, président,
Emmanuelle AUGERAUD-VERON, maître de conférences,
Laurence CHERFILS, professeur des universités,
Laurent LEFLOCH, maître de conférences,
Catherine STENGER, maître de conférences,
Frédéric TESTARD, maître de conférences,
Nadir SARI, maître de conférences,
Claude BRAUD, professeur agrégé,

Le jury qui délivrera le titre de DEUG du domaine sciences, technologie, santé mention mathématiques est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Noël FRAISSEIX, professeur agrégé, président,
Emmanuelle AUGERAUD-VERON, maître de conférences,
Laurence CHERFILS, professeur des universités,
Laurent LEFLOCH, maître de conférences,
Catherine STENGER, maître de conférences,
Frédéric TESTARD, maître de conférences,
Nadir SARI, maître de conférences,
Claude BRAUD, professeur agrégé,

Le jury qui délivrera le grade de licence du domaine sciences, technologie, santé mention mathématiques est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Noël FRAISSEIX, professeur agrégé, président,
Emmanuelle AUGERAUD-VERON, maître de conférences,
Laurence CHERFILS, professeur des universités,
Laurent LEFLOCH, maître de conférences,
Catherine STENGER, maître de conférences,
Frédéric TESTARD, maître de conférences,
Nadir SARI, maître de conférences,
Claude BRAUD, professeur agrégé,

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 08 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-534 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention productions animales spécialité aquaculture et gestion durable de son environnement

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle notamment son article 11,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury de la licence professionnelle du domaine sciences, technologies, santé mention productions animales spécialité aquaculture et gestion durable de son environnement est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Denis FICHET, maître de conférences, président,
Nathalie IMBERT, maître de conférences,
Alain PARACHE, enseignant (Lycée de Bourcefranc),
Marie-Laure BEGOUT, chercheur (IFREMER),

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 08 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-535 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention métiers de la vision, de l'optique et de la lunetterie

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle notamment son article 11,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury de la licence professionnelle du domaine sciences, technologies, santé mention métiers de la vision, de l'optique et de la lunetterie est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Philippe PELU, PRAG, président,

Jean-Luc GROSSEAU-POUSSARD, maître de conférences,

Anne PIRIOT, directrice de la MFR de Brioux sur Boutonne,

Philippe EGENOD, opticien,

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 8 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-536 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention génie civil et construction spécialité réhabilitation énergétique du patrimoine bâti

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle notamment son article 11,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury de la licence professionnelle du domaine sciences, technologies, santé mention génie civil et construction spécialité réhabilitation énergétique du patrimoine bâti est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Jean-Luc FAURE, professeur agrégé, président,

Patrick SALAGNAC, professeur des universités,

Marc ABADIE, maître de conférences,

Emmanuel BOZONNET, maître de conférences,

Ghislain MICHAUX, maître de conférences,

Claude MOIMEAUX, PAST, Université La Rochelle,

Hervé GAILDRAT, gérant du bureau d'étude ITF,

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 08 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-537 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention industrie agroalimentaire, alimentation spécialité conception, production et management en industries agro-alimentaires

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle notamment son article 11,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury de la licence professionnelle du domaine sciences, technologies, santé mention industrie agroalimentaire, alimentation spécialité conception, production et management en industries agro-alimentaires est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Nicolas BRIDIAU, maître de conférences, président,

Marie-Joëlle LOZAC'H, enseignante à l'ENILIA-ESMIC,

Pierre LECOMTE, enseignant à l'ENILIA-ESMIC,

Stéphanie BORDENAVE-JUCHEREAU, maître de conférences,

Sophie SABLE, maître de conférences,

Jean-Pierre BODIN, directeur de l'atelier technologique ENILIA-ESMIC,

Lucile ROYER, chargée de projet au CRITT agro-alimentaire Poitou-Charentes,

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 08 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-538 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention systèmes informatiques et logiciels spécialité création multimédia

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle notamment son article 11,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury de la licence professionnelle du domaine sciences, technologies, santé mention systèmes informatiques et logiciels spécialité création multimédia est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Pierre COURTELLEMONT, professeur des universités, président,

Anthony BOURMAUD, professeur certifié,

Laurent MASCARILLA, maître de conférences,

Hervé GODREUIL, professeur au Carré Amelot,

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 08 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-540 du 8 novembre 2014 portant nomination du jury de délivrance du certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur de niveau 2 « enseignant » (C2i2e)

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L.712.2,
Vu l'arrêté du 14 décembre 2010 portant création du certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur de niveau 2 « enseignant »,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury de délivrance du certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur de niveau 2 « enseignant » (C2i2e) est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de **:**

Vincent COURBOULAY, maître de conférences, président,

Anthony BOURMAUD, professeur certifié,

Pierre RODRIGUEZ, professeur certifié,

Jean-Christophe BURIE, maître de conférences,

Christophe SEMPE, professeur certifié,

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 8 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014- 541 du 8 novembre 2014 portant nomination de jury de délivrance du C2i® niveau 1

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L.712.2,
Vu la circulaire N°2011-0012 du 9 juin 2011 relative au certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur,

ARRÊTE

Article 1 : **Le jury de délivrance du C2i®, niveau 1** est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de **:**

Vincent COURBOULAY, **maître de conférences, président,**
Anthony BOURMAUD, professeur certifié,
Pierre RODRIGUEZ, professeur certifié,
Jean-Christophe BURIE, maître de conférences,
Christophe SEMPE, professeur certifié,

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

La Rochelle, le 8 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-542 du 8 novembre 2014 portant nomination du jury de délivrance du certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur de niveau 2 "métier de l'ingénieur" (C2iMI)

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L.712.2,
Vu la circulaire N°2011-0012 du 9 juin 2011 relative au certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury de délivrance du certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur de niveau 2 "métier de l'ingénieur" (C2iMI) est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de **:**

Vincent COURBOULAY, maître de conférences, président,
Anthony BOURMAUD, professeur certifié,

Pierre RODRIGUEZ, professeur certifié,
Jean-Christophe BURIE, maître de conférences,
Christophe SEMPE, professeur certifié,

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 8 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-543 du 8 novembre 2014 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme universitaire du domaine sciences, technologie et santé mention opérateur de brasserie

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-2,
- Vu la délibération du conseil d'administration du 2 juillet 2007 relative au diplôme universitaire du domaine sciences, technologie, santé mention opérateur de brasserie,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du diplôme universitaire du domaine sciences, technologie, santé mention opérateur de brasserie est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Frédéric SANNIER, professeur des universités, président,
Nicolas BRIDIAU, maître de conférences,
Ingrid ARNAUDIN, maître de conférences,
Sophie SABLE, maître de conférences,

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 8 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014- 544 du 08 novembre 2014 portant nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré, spécialité mathématiques

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :
Le jury du semestre 1 de la maîtrise du domaine sciences, technologie, santé mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré, spécialité mathématiques est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Frédéric TESTARD, maître de conférences, président,
François GEOFFRIAU, maître de conférences,
Fabienne MAROTTE, maître de conférences,
Laurent LEFLOCH, maître de conférences,
Patrick MOTILLON, professeur certifié,

Le jury du semestre 2 de la maîtrise du domaine sciences, technologie, santé mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré, spécialité mathématiques est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Frédéric TESTARD, maître de conférences, président,
François GEOFFRIAU, maître de conférences,
Fabienne MAROTTE, maître de conférences,
Laurent LEFLOCH, maître de conférences,
Patrick MOTILLON, professeur certifié,

Le jury du semestre 3 du master du domaine sciences, technologie, santé mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré, spécialité mathématiques est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Frédéric TESTARD, maître de conférences, président,
François GEOFFRIAU, maître de conférences,
Fabienne MAROTTE, maître de conférences,
Laurent LEFLOCH, maître de conférences,
Patrick MOTILLON, professeur certifié,

Le jury du semestre 4 du master du domaine sciences, technologie, santé mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré, spécialité mathématiques est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Frédéric TESTARD, maître de conférences, président,
François GEOFFRIAU, maître de conférences,
Fabienne MAROTTE, maître de conférences,
Laurent LEFLOCH, maître de conférences,
Patrick MOTILLON, professeur certifié,

Le jury qui délivrera le titre de maîtrise et le grade de master du domaine sciences, technologie, santé mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré, spécialité mathématiques est composé pour l'année universitaire 2014/2015 de :

Frédéric TESTARD, maître de conférences, président,
François GEOFFRIAU, maître de conférences,
Fabienne MAROTTE, maître de conférences,
Laurent LEFLOCH, maître de conférences,
Patrick MOTILLON, professeur certifié,

Article 2 :
Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :
La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 08 novembre 2014.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-499 du 5 décembre 2014 portant proclamation des résultats des élections à la commission consultative des doctorants contractuels de l'Université de La Rochelle du 4 décembre 2014

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université de La Rochelle,
Vu l'arrêté 2014-322 du 3 octobre 2014 portant organisation des élections professionnelles à l'Université de La Rochelle le 4 décembre 2014,
Vu l'arrêté n° 2014-498 du 21 novembre 2014 portant recevabilité des candidatures à la commission consultative des doctorants contractuels de l'Université de La Rochelle,

ARRÊTE

Article 1
Considérant que les résultats des élections à la commission consultative des doctorants contractuels de l'Université de La Rochelle, auxquelles il a été procédé le 4 décembre 2014 pour pourvoir 4 sièges, sont les suivants :

Nombre de sièges à pourvoir	4
Nombre d'électeurs inscrits	66
Nombre de votants	6
Nombre de bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	6
Quotient électoral	1,5

Résultats :

LISTE	Nombre de voix	Nombre de sièges
Doctorants contractuels candidats à la CCDC 1 PHILIPPE Anne 2 PLANCON Thomas 3 BAUMANN Juliette 4 SAKIC-KIEFFER Pierre	6	4

En foi de quoi, **PROCLAME ÉLUS en qualité de titulaires** :

1 PHILIPPE Anne
2 PLANCON Thomas
3 BAUMANN Juliette
4 SAKIC-KIEFFER Pierre

Article 2
La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 5 décembre 2014.

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-501 du 5 décembre 2014 portant proclamation des résultats des élections au comité technique de l'Université de La Rochelle du 4 décembre 2014

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation,
- Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État,
- Vu l'arrêté du 15 juillet 2014 relatif à la réduction du mandat des membres de certaines instances représentatives du personnel des établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- Vu les circulaires du circulaire 13 mars 2014, du 3 juin et du 1er août 2014 portant organisations des élections professionnelles du 4 décembre 2014,
- Vu les statuts de l'Université de La Rochelle,
- Vu la délibération n° 2011-07-04-5-1 du conseil d'administration portant création du comité technique de l'université de La Rochelle,
- Vu l'arrêté n° 2014-351 du 16 septembre 2014 réduisant la durée du mandat des membres du CT et de la CCPANT,
- Vu l'arrêté n° 2014-500 du 24 octobre 2014 portant recevabilité des candidatures au comité technique de l'université de La Rochelle,

ARRÊTE

Article 1
Considérant que les résultats des élections au comité technique auxquelles il a été procédé le 4 décembre 2014 pour pourvoir 10 sièges, sont les suivants :

Nombre de sièges à pourvoir	10
Nombre d'électeurs inscrits	929
Nombre de votants	265
Nombre de bulletins nuls	2
Nombre de bulletins blancs	35
Suffrages exprimés	228

Quotient électoral	22,8

Résultats :

LISTES	Nombre de voix	Nombre de sièges
FSU 1. **Carl Frélicot** PR UFR Sciences 2. **Jacqueline Diascorn** Bibliothécaire BU 3. **Christophe Demko** MCF UFR Sciences 4. **Isabelle Lanneluc** MCF UFR Sciences 5. **Egle Conforto** IR LaSIE 6. **Danièle André** MCF FLASH 7. **Lætitia Roux** Adjointe administrative BU 8. **Alfred Knapp** MCF CIEL 9. **Béatrice Droussé** BU SAENES 10. **Cécile Couot** PRAG IUT 11. **Eve-Line Pinsard** Magasinier des bibliothéques BU 12. **Claire Cozic** Adjoint AENES IAE 13. **Sophie Sablé** MCF UFR Sciences 14. **Meriem Zahzah** Technicien CN IAE 15. **Amina Ammar-Boudjelal** MCF UFR Sciences 16. **Karine Planchet** Adjoint technique ITRF 17. **Isabelle Brenon** MCF UFR Sciences 18. **Erwan Liberge** MCF UFR Sciences 19. **Hervé Diot** PR UFR Sciences 20. **Sabine Forgues** PRAG CIEL	**131**	**6**
SNPTES 1 **M. Guérin Eric** I.T.R.F I.U.T Responsable Logistique 2. **M. Gélicus Anthony** I.T.R.F U.F.R de Sciences LASIE 3. **Mme Besombes Colette** MCF U.F.R de Sciences LASIE 4. **Mme Kilic Aynur** I.T.R.F I.U.T Labo Animalerie 5. **Mme Courtel Catherine** I.T.R.F U.F.R de Droit secrétariat 6. **Mme Girouy Isabelle** ADJAENES U.F.R de Sciences 7. **Mme Rauturier Coutant Martine** Contractuelle U.F.R de Sciences 8. **Mme Vallin Marianne** Contractuelle M.R.I.P Conseillère d'Orientation 9. **Mme Gaubert Isabelle** Contractuelle Services Centraux DREDE 10. **Mme Bellavoine Brigitte** Contractuelle Services Financiers 11. **Mme Talamon Lydia** I.T.R.F I.U.T Service du personnel 12.**M. Thibaut Didier** SAENES I.U.T Responsable Scolarité 13. **M. Meusnier Jean-François** I.T.R.F I.U.T Génie Civil 14. **M. Lebreton Christophe** I.T.R.F I.U.T Service technique	**97**	**4**

En foi de quoi, **PROCLAME ÉLUS** :

Membres titulaires

FSU
1. **Carl Frélicot** PR UFR Sciences
2. **Jacqueline Diascorn** Bibliothécaire BU
3. **Christophe Demko** MCF UFR Sciences
4. **Isabelle Lanneluc** MCF UFR Sciences

5. **Egle Conforto** IR LaSIE
6. **Danièle André** MCF FLASH

SNPTES
7 **M. Guérin Eric** I.T.R.F I.U.T Responsable Logistique
8 **M. Gélicus Anthony** I.T.R.F U.F.R de Sciences LASIE
9 **Mme Besombes Colette** MCF U.F.R de Sciences LASIE
10 **Mme Kilic Aynur** I.T.R.F I.U.T Labo Animalerie

Membres suppléants

FSU

*1. **Lætitia Roux** Adjointe administrative BU*
*2 **Alfred Knapp** MCF CIEL*
*3 **Béatrice Droussé** BU SAENES*
*4 **Cécile Couot** PRAG IUT*
*5 **Eve-Line Pinsard** Magasinier des bibliothéques BU*
*6 **Claire Cozic Adjoint** AENES IAE*

SNPTES

*7 **Mme Courtel Catherine** I.T.R.F U.F.R de Droit secrétariat*
*8 **Mme Girouy Isabelle** ADJAENES U.F.R de Sciences*
*9 **Mme Rauturier Coutant Martine** Contractuelle U.F.R de Sciences*
*10 **Mme Vallin Marianne** Contractuelle M.R.I.P Conseillère d'Orientation*

Article 2
La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 5 décembre 2014.

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-503 du 5 décembre 2014 portant proclamation des résultats des élections à la commission consultative paritaire des agents non titulaires de l'Université de La Rochelle du 4 décembre 2014

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation,
- Vu l'arrêté du 15 juillet 2014 relatif à la réduction du mandat des membres de certaines instances représentatives du personnel des établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- Vu l'arrêté du 8 avril 2008 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur,
- Vu les circulaires du circulaire 13 mars 2014, du 3 juin et du 1er août 2014 portant organisations des élections professionnelles du 4 décembre 2014,
- Vu les statuts de l'Université de La Rochelle,
- Vu l'arrêté n° 2011-453 du 28 septembre 2011 instituant la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions à l'université de La Rochelle,
- Vu l'arrêté n° 2014-351 du 16 septembre 2014réduisant la durée du mandat des membres du CT et de la CCPANT,
- Vu l'arrêté 2014-322 du 3 octobre 2014 portant organisation des élections professionnelles à l'Université de La Rochelle le 4 décembre 2014,
- Vu l'arrêté n° 2014-502 du 24 octobre 2014 portant recevabilité des candidatures à la commission consultative paritaire des agents non titulaires de l'Université de La Rochelle,

ARRÊTE

Article 1
Considérant que les résultats des élections à la commission consultative paritaire des agents non titulaires de l'Université de La Rochelle auxquelles il a été procédé le 4 décembre 2014 pour pourvoir 6 sièges, sont les suivants :

Nombre de sièges à pourvoir	6
Nombre d'électeurs inscrits	167
Nombre de votants	27
Nombre de bulletins nuls et blancs	2
Suffrages exprimés	25
Quotient électoral	4,17

Résultats :

Organisation syndicale	Nombre de voix	Nombre de sièges
SNPTES : Syndicat national des personnels techniques, scientifiques et des bibliothèques, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la culture.	16	4
FSU Fédération Syndicale Unitaire	9	2

Article 2
La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 5 décembre 2014.

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014-578 du 1er décembre 2014portant délégation de signature (Isabelle Wiart)

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2, dernier alinéa,

ARRÊTE

Article 1

Délégation est donnée à Madame Isabelle Wiart, directrice des ressources humaines, pour signer au nom du président de l'université :

- les transmissions ou demandes d'éléments de réponse,
- les duplicatas de documents originaux,
- les extraits individuels de décisions collectives signées du président.
- les états de service pour concours, listes d'aptitude ou examens divers,
- les notifications de décision de cumul,
- les déclarations d'accident du travail,
- les demande d'immatriculation en sécurité sociale des travailleurs,
- les documents de liaison avec le centre électronique de la Trésorerie de Limoges, l'URSSAF, l'IRCANTEC, la CPAM, la MGEN, Pôle Emploi
- les certificats de cessation de paiement
- les convocations individuelles aux concours organisés par l'établissement : des candidats et des membres du jury,
- les conventions de formation continue et de réalisation de bilans de compétences des personnels,
- les attestations d'emploi,
- les procès-verbaux d'installation,
- les décisions d'ouverture d'allocations de retour à l'emploi et de mise en paiement,
- les actes de gestion relatifs à la carrière des personnels BIATSS relevant de la compétence de l'établissement et ceux qui suivent relatifs à celle des enseignants-chercheurs :
  - Avancement d'échelon
  - Classement dans le corps
  - Établissement de la liste des candidats autorisés à participer aux concours de recrutement
  - Autorisations de cumul d'activités
  - Octroi ou renouvellement des congés pris par les titulaires, à l'exception des congés pour recherches ou conversions thématiques et des congés parentaux
  - Octroi service à temps partiel pour raison thérapeutique
  - Congé bonifié
  - Congé administratif de deux mois au retour d'une affectation à Mayotte, Nouvelle Calédonie, Polynésie Française et Wallis-et-Futuna
  - Ouverture du droit à la prise en charge de frais de changement de résidence
  - Octroi de crédits d'heures des titulaires de mandats électifs des collectivités territoriales
  - Congés de présence parentale
  - Autorisation d'aménagement des horaires pour les personnels handicapés
  - Exercice des fonctions à temps partiel
  - Octroi des congés des stagiaires (congés annuels, congés d'accompagnement d'une personne en fin de vie, congés pour maternités, adoption ou paternité) et réintégration après congés
  - Octroi des congés de longue maladie et longue durée pour maladie des stagiaires et réintégration

Article 2

Le présent arrêté prendra effet à compter du 1er décembre 2014. Il annule et remplace l'arrêté n° 2014-283 du 4 septembre 2012. La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 1er décembre 2014.

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014- 583 du 3 décembre 2014 portant proclamation des résultats des élections des représentants des personnels au conseil de l'UFR Droit, Science politique et gestion du 2 décembre 2014

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles D. 719-1 et suivants,
- Vu les statuts de l'Université de La Rochelle,
- Vu les statuts de l'UFR Droit, Science politique et gestion,
- Vu l'arrêté n° 2014-456 du 3 novembre 2014 portant organisation des élections pour le renouvellement des représentants des personnels au conseil de l'UFR Droit, Science politique et Gestion,

ARRÊTE

Article 1

Considérant que les résultats des élections au **conseil de l'UFR Droit, Science politique et gestion** auxquelles il a été procédé le 2 décembre 2014 pour pouvoir 5 sièges dans le collège A « professeurs et personnels assimilés » sont les suivants :

– Nombre de sièges à pourvoir : 5
– Électeurs inscrits : 8
– Votants : 8
– Bulletins blancs et nuls : 0
– Suffrages exprimés : 8
– Quotient électoral : 1,6

Résultats :

LISTE	Nombre de voix
« Professeurs droit et gestion » 1 – Thierry POULAIN-REHM 2 – Catherine MARIE 3 – Jacques BOUINEAU 4 – Isabelle BOUCOBZA 5 – Jean DESMAZES	8

En foi de quoi, sont élus :

- Thierry POULAIN-REHM
- Catherine MARIE
- Jacques BOUINEAU
- Isabelle BOUCOBZA
- Jean DESMAZES

Article 2

Considérant que les résultats des élections au **conseil de l'UFR Droit, Science politique et gestion** auxquelles il a été procédé le 2 décembre 2014 pour pouvoir 5 sièges dans le collège B « Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés » sont les suivants :

– Nombre de sièges à pourvoir : 5
– Électeurs inscrits : 51
– Votants : 29
– Bulletins blancs et nuls : 0
– Suffrages exprimés : 29
– Quotient électoral : 5,8

Résultats :

LISTES	Nombre de voix
« Pour une UFR ouverte et constructive » 1 – Linda ARCELIN-LECUYER 2 – Laurent BORDEREAUX 3 – Alice MAZEAUD 4 – Pierre MAZET 5 – Stéphanie HOURDEAU-BODIN	12

« IAE » 1 – Julien VIAU 2 – Florence EUZEBY 3 – Guillaume VERNHET 4 – Eve LAMENDOUR	17

En foi de quoi, sont élus :

- Linda ARCELIN-LECUYER
- Laurent BORDEREAUX
- Julien VIAU
- Florence EUZEBY
- Guillaume VERNHET

Article 3

Considérant que les résultats des élections au **conseil de l'UFR Droit, Science politique et gestion** auxquelles il a été procédé le 2 décembre 2014 pour pouvoir 3 sièges dans le collège « personnels ingénieurs, administratifs, techniques et de service » sont les suivants :

– Nombre de sièges à pourvoir : 3
– Électeurs inscrits : 23
– Votants : 18
– Bulletins blancs et nuls : 0
– Suffrages exprimés : 18
– Quotient électoral : 6

Résultats :

LISTE	Nombre de voix
« IATOS » 1 – Meriem ZAHZAH 2 – Yannick LE MENAJOUR 3 – Aurélie GOBIN	18

En foi de quoi, sont élus :

- Meriem ZAHZAH
- Yannick LE MENAJOUR
- Aurélie GOBIN

Article 4 Publicité

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 3 décembre 2014.

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2014- 584 du 3 décembre 2014 portant proclamation des résultats des élections des représentants des usagers au conseil de l'UFR Droit, Science politique et gestion du 2 décembre 2014

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles D. 719-1 et suivants,
- Vu les statuts de l'Université de La Rochelle,
- Vu les statuts de l'UFR Droit, Science politique et gestion,
- Vu l'arrêté n° 2014-457 du 3 novembre 2014 portant organisation des élections pour le renouvellement des représentants des usagers au conseil de l'UFR Droit, Science politique et Gestion,

ARRÊTE

Article 1

Considérant que les résultats des élections au **conseil de l'UFR Droit, Science politique et gestion** auxquelles il a été procédé le 2 décembre 2014 pour pouvoir 3 sièges dans le collège des usagers « Étudiants du département droit et science politique » sont les suivants :

– Nombre de sièges à pourvoir : 3
– Électeurs inscrits : 933
– Votants : 18
– Bulletins blancs et nuls : 1
– Suffrages exprimés : 17
– Quotient électoral : 5,66

Résultats :

LISTE	Nombre de voix
« BDE Faculté de droit » 1 – Angèle BARON 2 – Julien TOURON 3 – Johane HENRY 4 – Dieu NGANGA 5 – Manon GALY 6 – David BASSE	17

En foi de quoi, sont élus :

- Angèle BARON, titulaire / *Dieu NGANGA, suppléant*
- Julien TOURON, titulaire / *Manon GALY, suppléante*
- Johane HENRY, titulaire / *David BASSE, suppléant*

Article 2

Considérant que les résultats des élections au **conseil de l'UFR Droit, Science politique et gestion** auxquelles il a été procédé le 2 décembre 2014 pour pouvoir 2 sièges dans le collège des usagers « Étudiants du département Gestion » sont les suivants :

– Nombre de sièges à pourvoir : 2
– Électeurs inscrits : 825
– Votants : 37
– Bulletins blancs et nuls : 4
– Suffrages exprimés : 33
– Quotient électoral : 16,50

Résultats :

LISTE	Nombre de voix
« Représentants des étudiants en gestion » 1 – Laurent SOUFFLET 2 – Noémie DESTRO	33

En foi de quoi, sont élus :

- Laurent SOUFFLET, titulaire
- Noémie DESTRO, titulaire

Article 3 Publicité

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 3 décembre 2014.

Le président
Gérard Blanchard